

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 16 octobre 2019 à 13 h 30

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le vendredi 11 octobre 2019

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil municipal est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour le mercredi 16 octobre 2019, à 13 h 30, dans la salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier, située au 2^e étage du 155, rue Notre-Dame Est. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Yves Saindon

Le greffier de la Ville Yves Saindon, avocat

(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)



ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 16 octobre 2019

à 13 h 30

Veuillez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du mercredi 16 octobre 2019.

Veuillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI.



Assemblée extraordinaire du conseil municipal du mercredi 16 octobre 2019

ORDRE DU JOUR

01 - Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 - Période de questions des membres du conseil

Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 - Ordre du jour et procès-verbal

O3.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

80 - Conseil d'agglomération - Dossiers pour orientation

20 – Affaires contractuelles

20.01 Service de l'eau, Direction de l'eau potable - 1196945002

Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour la réhabilitation de la conduite de 750 mm, située sous la rue Saint-Antoine, entre l'avenue Atwater et la rue Guy, et la construction de raccordements temporaires - Dépense totale de 7 526 250 \$, taxes, incidences et contingences incluses - Appel d'offres sur invitation 10334 (3 soum.)

20.02 <u>Service de l'eau, Direction de l'eau potable</u> - 1196945004

Accorder un contrat de gré à gré à Bell Canada pour le déplacement du massif de 48 conduits situés au-dessus de la conduite de 2100 mm sous la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue Guy - Dépense maximale de 1 053 005,12 \$, taxes incluses